

Le grand âge en foyer de migrants : nouvelles figures, nouveaux enjeux

Marc Bernardot,
Maître de Conférence en sociologie, Lille 1- CLERSE

Tout comme l'Algérien a été le pivot de la représentation du travailleur immigré durant les Trente glorieuses, le vieil immigré logé en foyer est devenu la figure centrale de l'appréhension du phénomène du vieillissement des populations étrangères en France. Non seulement cette focalisation est réductrice, dans la mesure où l'essentiel des étrangers vieillissants sur le sol français ne vit pas de ce type de logement, mais sa diffusion occulte la diversité des situations et son hétérogénéité sociodémographique.

Nous proposons de déconstruire le personnage de « vieux travailleur immigré isolé ». Cela permettra de rendre compte de la grande hétérogénéité de cette population. Nous cherchons ensuite à décrire les formes d'échanges et de coopération qui s'exercent dans les foyers qui nous semblent ressortir d'une « hyperaffiliation » (Thomas 2004) certes fragile, mais réelle. Mais ces solidarités, menacées par la crise sociale et économique, ne parviennent plus à faire face à la précarisation croissante de populations qui se retrouvent « cloîtrées » en foyer, qui de logement temporaire est devenu un logement contraint.

« Le vieux travailleur immigré isolé n'existe pas »

Déconstruire le personnage du vieil immigré permet de constater la diversité des situations dans les foyers tout en rappelant la spécificité du vieillissement en immigration.

Déconstruire le personnage du vieux travailleur immigré isolé

Cette catégorie a émergé progressivement à partir du milieu des années 1980. Elle est tellement hétérogène que l'on pourrait presque dire que « le vieux travailleur immigré isolé n'existe pas ». D'un point de vue morphologique cette population vivant en foyer de travailleurs est le produit d'un processus ancien et continu de sélection. Comme l'a montré A. Sayad, les migrants algériens, pour qui ont été initialement conçus ces établissements spécialisés et atypiques que sont les foyer-hôtels, ont été « choisis » par des réseaux familiaux et par des recruteurs comme candidats à l'émigration (Sayad, 1993, 1999). Les capacités physiques, la place dans la fratrie, le statut économique et social entraînent entre autres dans ce processus de choix. Dans le parcours d'émigration ils ont été affectés à certains postes de travail par un mouvement de sélection économique et sanitaire (Pitti 2003). En approchant les travailleurs qui ont survécu dans chaque cohorte aux poly-expositions aux maladies professionnelles et aux accidents du travail, nous avons pu distinguer schématiquement les carrières professionnelles de « l'homme du fer » et de « l'homme du béton », selon qu'il était employé dans de grandes entreprises industrielles ou bien dans le monde du Bâtiment et des travaux publics. En fonction de l'une ou l'autre trajectoire, non seulement les revenus et le statut sont différents dans la vieillesse mais l'état de santé, l'image de soi et les perspectives d'avenir varient fortement.

Le parcours résidentiel et les transformations du statut matrimonial ont configuré au fil du temps un « peuple des foyers ». Les situations de ces résidents sont enfin très différentes

selon la localisation géographique et urbaine du foyer, mais aussi selon l'histoire du foyer. De plus, l'extension urbaine a englobé certains foyers jadis très périphériques dans de nouveaux quartiers en transformant radicalement l'environnement. Dernier élément à conserver à l'esprit, les résidents âgés peuvent parfois être très minoritaires dans les établissements mais ils peuvent y être aussi très largement représentés comme dans l'Est, ce qui a une forte incidence sur la sociabilité.

En 1999, on comptait en France 537 000 étrangers âgés de plus de 60 ans qui représentent 16,5 % de la population étrangère. Le phénomène de vieillissement est plus marqué encore dans les foyers de travailleurs qui logent plus d'un quart (26,5 %) de personnes de plus de 60 ans soit environ 35 000 personnes¹. En dix ans cette population a été multipliée par cinq et, malgré un phénomène de transition démographique, le potentiel de vieillissement est très fort en raison du contingent de résidents âgés de 45 à 60 ans dont le départ des foyers n'est pas d'actualité. En 2003, près de la moitié (47,2 %) des résidents de la Sonacotra (qui gère environ la moitié du parc de foyers de travailleurs migrants en France) sont âgés de plus de 56 ans et 18 % ont plus de 66 ans (contre 8,5 % en 1998 soit un doublement en 5 ans). On peut estimer à 5 000 le nombre de résidents de ce gestionnaire âgés de plus de 70 ans. C'est cette classe d'âge qui connaît le taux de croissance annuel le plus rapide (+ 34 %).

Les personnes étrangères âgées et vieillissantes de plus de 60 ans sont majoritairement originaires des pays du Maghreb avec comme premier contingent les Algériens qui représentent plus de 60 %, Mais le phénomène du vieillissement ne touche pas que les personnes originaires des pays du Maghreb. En effet les résidents originaires d'Afrique Noire connaissent aussi à la fois le vieillissement et l'installation durable dans les foyers (surtout à Paris, Lyon et Marseille et dans la vallée de la Seine). Enfin une des dimensions centrales du vieillissement dans les foyers est la présence croissante de personnes âgées de nationalité française (en 1993 12 % des résidents de plus de 56 ans étaient Français). A la différence des étrangers, ces résidents nationaux vieillissants sont arrivés dans les foyers essentiellement au moment de leur sortie du marché du travail.

En termes de situation familiale et matrimoniale, la situation est contrastée. Les Algériens, Marocains et Tunisiens sont très majoritairement mariés (plus des trois quart) mais sont « célibatairisés », c'est-à-dire que leur famille ne réside pas avec eux soit qu'elle vive dans le pays d'origine soit qu'elle vive en France mais dans un autre logement. C'est aussi le cas pour la majorité des résidents de nationalités africaines. Les indicateurs de consommation de soins de ces travailleurs âgés sont très proches de ceux du reste de la population étrangère et ouvrière. Ils consultent plus souvent des médecins généralistes et moins souvent des spécialistes. Les traumatismes et les affections sont dépistés plus tardivement et conduisent plus fréquemment à des hospitalisations. Différentes enquêtes épidémiologiques ont permis de constater plusieurs éléments spécifiques. La sur consommation de tabac et un régime alimentaire déficient provoquent une sur-morbidité. Mais plus encore les accidents du travail et les expositions aux maladies professionnelles entraînent des affections ostéo-articulaires, des troubles gastriques et des problèmes dentaires notamment. D'autres formes nosographiques comme les troubles somatoformes douloureux persistants, appelés aussi « sinistrose », touchent les personnes isolées. Comme le reste de la population vieillissante ouvrière en France, les isolés des foyers de travailleurs migrants connaissent lors de la sortie du marché du travail une rétraction et un rétrécissement des réseaux de fréquentation, une moindre consommation et une moindre participation (Aliaga et Neiss 1999).

¹ Les foyers sont progressivement transformés en résidences sociales depuis 1994 et accueillent aussi dans leurs murs des CADA depuis 2001. Il existe approximativement 750 logements de ce type répartis dans près de 500 villes. Ils offrent une capacité d'environ 135 000 places. Ils sont gérés pour moitié par des associations de tailles très variables, et pour l'autre moitié par une entreprise d'économie mixte sous tutelle ministérielle, la Sonacotra.

Des situations socioéconomiques variées mais une spécificité de la vieillesse dans l'immigration

La répartition sociale et spatiale de ces ouvriers est structurée par l'habitat selon la règle classique « cycle de l'habitat, âge des habitants ». Les retraités ouvriers sont donc présent surtout dans les plus anciens foyers de travailleurs construits, avant et pendant les années 1950, dans et autour des grandes villes et dans d'anciennes régions industrielles. Ils ne bénéficient que marginalement de travaux de réfection de mise aux normes malgré les incitations et les aides financières constantes des pouvoirs publics². Pourtant et cela peut paraître paradoxal, ces foyers, inadaptés techniquement à la restriction de la mobilité et à l'entrée dans le « métier de vieillard » (Thomas 2005), correspondent en revanche à un mode de vie « d'insertion ségrégative » (Bernardot 1997, 2001, 2005) de personnes âgées, intégrées depuis longtemps dans leur quartier mais qui ont développé un mode de vie « parallèle » voire « séparé ».

Quels sont les individus qui restent à présent dans les foyers après la fin de leur vie professionnelle ? Il s'agit d'un ensemble hétérogène. Diverses enquêtes de terrain que nous avons menées auprès de cette population montrent que le foyer constitue un lieu fort de solidarité, certes contrainte par la structure même de l'habitat (Hmed 2005) et affaiblie par la précarité croissante des statuts des résidents, mais qui participe d'une sociabilité ouvrière quelquefois combinée avec des solidarités villageoises et des liens familiaux, lorsque des séjours dans le pays d'origine sont encore possibles. De plus, en raison d'une installation ancienne dans ces logements spécifiques, les personnes âgées, étrangères ou françaises, vivant dans les foyers de travailleurs migrants, ont développé des liens de proximité avec le voisinage immédiat et ont parfois reconstitué des liens familiaux avec des habitants des quartiers environnants.

Existe-t-il réellement une spécificité du vieillissement des travailleurs maghrébins dans les foyers ? Pour répondre à cette question il est d'abord nécessaire de comparer avec d'autres populations à statuts équivalents présentes en foyers ou non (Eenschooten 2001), de nationalité française ou non³. Après leur sortie du marché du travail, les vieux migrants trouvent dans les foyers le pivot central de leur sociabilité. Tout comme les autres catégories ouvrières vieillissantes, l'entrée dans l'âge de la retraite s'accompagne d'une rupture dans les fréquentations professionnelles et une restriction des relations à la sphère privée. Dans le cas de célibataires des foyers cette transition se fait souvent après un passage par des statuts de pré-retraités, de chômeurs de longue durée ou d'invalidité, lourds de conséquences pour les ressources et l'image de soi. L'affaiblissement des ressources ne touchent d'ailleurs pas que les seuls personnes vieillissant seules en foyer mais plus largement l'ensemble de la population logée en FTM. Environ un résident de foyer sur deux n'est pas salarié.

La vieillesse en foyer est bien spécifique et cela pour plusieurs raisons. Comme l'on montré les travaux de Sayad (1986) et de Noiriel et son équipe (1992), la perte de la justification et de la légitimité de la présence en France liée au travail provoque une profonde remise en question de l'identité. La vie longue dans un environnement exclusivement masculin, l'épreuve de l'exil sans fin et l'existence en bute constante à la xénophobie et aussi

² Dans son contrat d'objectif avec l'Etat signé en 2005, la Sonacotra constate que « la mesure où les 170 foyers comportant encore des chambres inférieures à 9 m² ne pourront être restructurés au cours des 5 ans qui viennent, la priorité sera donnée, toute chose égale par ailleurs, à ceux qui ont une proportion importante de clients âgés. C'est le cas, en particulier, des 15 établissements comportant encore des chambres de 4,5 m² dont le traitement sera programmé avant 2008 ou les chambres à lits multiples qui seront progressivement attribuées à un seul résident. » In « Contrat d'objectifs de la Sonacotra », 2005, p. 2.

³ L'absence de comparativisme tant avec d'autres foyers qu'avec d'autres populations est rédhitoire pour ce type de démarche et tend à mettre en évidence ce qui semble « différent ».

la maîtrise aléatoire de la langue française notamment pour les négociations et les relations administratives entérinent une illégitimité de la vieillesse en foyer. Elle est même renforcée par la remise en cause de leur présence en foyer par les autres usagers (Bernardot 2001). A l'opposé du modèle du « repos bien mérité », ces vieux ne savent pas vraiment comment ils sont entrés dans ce nouvel « âge de la vie », subissant la remise en cause de leurs droits par leurs employeurs, les organismes de retraite et même par les autorités publiques. Une particularité manifeste de cette vieillesse en foyer est son absence quasi absolue des réseaux associatifs. Elle est à comparer avec le fort taux, dans la population française, des personnes âgées, membres d'associations et même pluri adhérentes. Cela confirme une absence d'accès des retraités étrangers à la sociabilité municipale dans de nombreuses villes. Plus largement les vieux résidents étrangers n'appartiennent pas ou plus à des réseaux syndicaux, ni à des groupes de types « Amicales des anciens de... ». Ils ne sont plus membres non plus des anciennes structures d'encadrements comme l'Amicale des Algériens en Europe ou d'autres pays. On peut certes constater l'entretien de relations de certains consulats, marocains et tunisiens notamment, avec les communautés résidentes. Mais cela ne constitue pas une sociabilité à soi seul.

La vieillesse immigrée et son double

Le paradoxe de l'altérité, mis en évidence par Abdelmalek Sayad, s'est transposé avec le temps à la vieillesse dans l'immigration. Une partie des résidents âgés, dont la vie est centrée sur le foyer, a cependant conservé des liens avec l'extérieur et maintenu des relations avec la famille restée dans le pays ou la région d'origine. Une autre partie de la population vieillissante s'est retrouvée, petit à petit ou brutalement, coupée des réseaux traditionnels du travail, du voisinage et de la famille, n'raison de difficultés économiques et de santé. Le foyer est devenu un environnement hostile tout comme le monde extérieur.

Des solidarités intergénérationnelles et trans-nationales, une vieillesse « hyperaffiliée »

Nous avons montré par des enquêtes tant quantitatives que qualitatives l'importance de la solidarité de proximité existant dans les foyers (Bernardot 1996). Denses, quotidiens et réciproques, les échanges de services, de nourriture et d'argent apparaissent comme une dimension vitale dans le fonctionnement des ex-foyers de travailleurs⁴. Mais cette solidarité semble varier fortement en fonction de la structure architecturale des bâtiments. Les échanges sont facilités dans les unités de logement, conçus sur le modèle de l'appartement familial cloisonné, pour être affectées à des célibataires. La co-présence et le partage des espaces collectifs rendent plus aisés les commensalités, les relations amicales et les soutiens entre résidents. Nous avons pu constater la constitution de « couples » ou de petites familles de résidents dépassant les rapprochements « ethniques ». Il faut ici rappeler, qu'à l'origine de la constitution des foyers, cette dimension familiale était présentée comme primordiale pour les promoteurs.

Dans certains cas les foyers accueillent des populations plus homogènes du point de vue de l'origine nationale. Au delà de la prise en charge collective, mais quelquefois pesante, des résidents en difficultés, un réseau reliant les établissements entre eux fonctionne depuis longtemps. Il permet de préparer l'arrivée de nouveaux venus et de trouver pour eux un point de chute dans les villes disposant d'un tel lieu car des liens lignagers et villageois sont

⁴ Dans cette enquête 45 % des résidents de plus de 60 ans interrogés (38 % des retraités) disaient prêter régulièrement de l'argent à leur voisin, c'est-à-dire dans des proportions nettement en retrait des taux de prêts reçus et consentis pour les classes d'âge plus basses.

entretenus. Ces foyers accueillent aussi de nombreuses associations. Car les foyers sont intégrés dans un continuum résidentiel sous la forme d'une résidence temporaire et alternée avec d'autres logements (dans le pays d'origine ou dans les quartiers environnants). Il n'est pas rare que les chambres de foyer soient utilisées pour l'hébergement temporaire de jeunes adolescents ou de personnes âgées

Les membres du personnel de gestion des foyers de travailleurs migrants ne sont pas non plus en reste dans les comportements de solidarité vis-à-vis des résidents, même si l'étiquette de paternalisme colonial et le slogan de « gérants racistes » leur a été longtemps associés et que perdurent les « relations critiques » (Madec, Murard 1999). Au delà de ses autres rôles, le responsable de l'établissement est souvent un régulateur des tensions entre les usagers. Il peut régler des tracas financiers, même si c'est parfois afin de rendre solvable les résidents (avec l'obtention de l'A.P.L.), favoriser l'intervention d'associations caritatives dont il est quelquefois membre lui-même (banques alimentaires, Croix-Rouge, etc.). Il est le confident de quelques uns des résidents isolés et vieillissants. Cette profession est marquée par un fort mouvement de féminisation depuis une quinzaine d'année qui lui apporte une nouvelle dimension de « maternalisme ». Et d'autres membres du personnel complètent le paysage *familial* des foyers. Les ouvriers d'entretien des bâtiments, souvent anciens résidents, participent du maintien d'un cadre de vie acceptable. Ils sont presque les seuls à pouvoir entrer dans les chambres pour y effectuer des réparations et repérer certains résidents malades. Ils sont au courant des rumeurs et établissent un lien entre le collectif des résidents et l'association gestionnaire. Enfin les « femmes de ménage », lorsque le turn-over des entreprises sous-traitantes n'est pas trop rapide, prennent soin de certains résidents, jusqu'à endosser un difficile rôle d'aides-soignantes pour les grabataires tout en subissant de la part d'autres usagers un harcèlement sous forme d'insultes et de provocations sexuelles.

Depuis la célèbre enquête de Tahar Ben Jelloun sur la misère sexuelle des migrants, aucune recherche ne s'est réellement attachée à étudier les pratiques sexuelles dans les foyers de travailleurs. Ni la prostitution, dont tous les familiers des foyers connaissent l'importance pour le fonctionnement « normal » de la collectivité d'hommes seuls, ni l'homosexualité n'ont réellement été prise en compte, car si la sexualité des « étrangers » et *a fortiori* de « vieux » apparaît taboue. Elles participent d'après nos enquêtes, avec la constitution de couples hétérosexuels dans les foyers, de l'élaboration d'une sociabilité « bricolée » sous la contrainte d'une architecture de masse et d'un mode de gestion coercitif. Elles n'en sont pas moins essentielles dans le mode de vie et la sociabilité des résidents des foyers.

Malgré une solvabilisation qui le permettrait, les services à domicile ne se développent pas dans les résidences (ICARES 1999). La pratique religieuse joue un rôle considérable dans le maintien d'une identité et dans l'entretien de relation avec des membres de la communauté religieuse dans et autour du foyer. Certes les vieux musulmans n'utilisent pas toujours la salle de prière installée dans le foyer, par désengagement ou par crainte d'une politisation des prêches et de « mauvaises » fréquentations. Mais l'Islam reste un élément fort dans leur sociabilité ne serait-ce que pour préparer la mort et le rapatriement du corps.

La sociabilité de voisinage et de quartier (Condro, Ascaride 2001) peut être significative, surtout dans les centres-villes. C'est par exemple ce qu'a montré une enquête que nous avons réalisé en 2002 dans les foyers de Paris (Bernardot 2007). Dans l'ensemble la sociabilité de proximité est organisée autour de deux pôles. Le premier s'organise autour des cafés et des PMU, avec la pratique du loto et du tiercé ou encore de divers jeux collectifs. Le marché hebdomadaire est aussi une occasion de sortie privilégiée au moins tant que la mobilité n'est pas réduite et même si la faiblesse des revenus oblige souvent à « acheter avec les yeux ». L'autre pôle est constitué par les activités commerciales installées dans certains établissements qui fournissent aussi des lieux de rencontre et d'échange informels.

La centralité du foyer, comme pivot identitaire et social, n'empêche pas le maintien et l'entretien de relations avec la famille. Dans une enquête que nous avons dirigée en 1995 (Bernardot 1996) sur les comportements financiers des résidents nous avons pu constater que 63 % des résidents retraités faisaient parvenir de l'argent à leur famille restée au pays ou installée en France, soit le même taux que les résidents salariés. L'envoi ou l'apport de cadeaux reste un élément crucial du maintien de relations familiales et intergénérationnelles. Une grande majorité de ces personnes âgées sont encore les chefs de famille « officiels ». Ils possèdent souvent un patrimoine (55 % des plus de 60 ans possèdent un bien immobilier « au pays ») qui constitue avec l'envoi d'argent et de biens les bases de ce que l'on pourrait appeler une solidarité « hors-sol ». Dans des enquêtes menées en 1993 et en 1995 près des deux tiers des résidents en foyers interrogés (63 %) effectuaient des voyages lointains pour visiter leur famille.

Repli, désengagement, une vieillesse « enfermée » dans un logement contraint

Un premier groupe de travailleurs migrants a pu bénéficier d'une véritable retraite. Il s'agit de ceux qui, employés dans de grandes entreprises comme ouvriers qualifiés, et malgré une espérance de vie plus courte que la moyenne des ouvriers, ont connu un parcours professionnel relativement linéaire et bénéficié d'une retraite complète. Encore en bonne santé, conservant un prestige et une autorité vis-à-vis de leur famille restée dans le pays d'origine, la vieillesse correspond à peu près à l'image valorisée qu'ils s'en étaient faites. Leur revenu, même modeste, permet de consommer et de se soigner en France, de faire vivre leur famille et de rentrer pour de plus ou moins longues périodes dans leur pays.

Pour d'autres, en revanche, la situation est plus précaire. Les ouvriers les moins qualifiés, manœuvres et ouvriers agricoles notamment, ceux qui ont alterné périodes d'embauche et chômage, ne peuvent pas toujours justifier d'un nombre suffisant d'années de cotisations. Ces ouvriers âgés parviennent à l'âge de la retraite après un chômage de longue durée, une longue maladie, en fin de droits... Plusieurs enquêtes épidémiologiques ont conclu à leur mauvais état de santé général et mis en évidence les affections spécifiques liées à leurs difficiles conditions de vie, de logement et de travail depuis des années. Dans les foyers on les appelle quelquefois les « immobiles ». Sans famille, où ayant rompu les liens avec elle, sans revenus suffisants pour se déplacer ou changer de résidence, ils décrivent le foyer comme une « tombe », un « caveau » dans lesquels ils attendent la mort. *A contrario* de la sociabilité diversifiée que nous avons décrite plus haut, certaines enquêtes donnent à voir des situations de « désengagement » et de « désaffiliation » profondes des personnes âgées dans les foyers. (Hmed 2005). Elles montrent une population repliée sur elle-même, absente des lieux publics et des espaces communs de sociabilité. Une authentique « mort sociale » en somme (Guillemard 1972) !

Est-ce contradictoire avec les éléments présentés précédemment ? Non car nous pensons comme nous l'avons dit plus haut que coexiste des situations très diverses dans les différents foyers de travailleurs. Les différents statuts et parcours rapidement esquissés ici montrent bien le caractère composite de la population des foyers. On peut avoir tendance à se focaliser sur le seul vieillissement des travailleurs maghrébins dans les foyers ce qui équivaut à n'appréhender qu'une partie du phénomène. Cette focalisation s'accompagne par ailleurs d'un discours socio-humanitaire qui dépolitise le phénomène. Le « maintien à domicile » permet à la fois la conservation d'un taux de remplissage correct de bâtiments peu attractifs et le peu d'investissements réels pour la mise à niveau (accessibilité, ascenseurs, possibilité d'hospitalisation à domicile, etc.).

Pour comprendre la dégradation de la situation dans les foyers de travailleurs voire une tendance régressive à « l'hospitalisation » (Thomas 2005) pour les résidents en général et pour les personnes en difficultés en particulier il faut absolument prendre en compte la nouvelle configuration du peuplement des foyers qui combine une croissance du nombre de personnes âgées et très âgées et celle d'une fraction de résidents, appartenant à des classes d'âges plus jeunes, mais dont les diverses caractéristiques sociales et sanitaires d'exclus rapprochent de ceux des vieillards indigents.

La croissance du nombre des personnes âgées dans les foyers procède d'un double mouvement et le renouvellement qu'il induit de la composition du groupe est considérable. Comme on l'a vu le potentiel de vieillissement et même d'explosion du nombre de personnes très âgées est important dans les foyers. Mais cette seule appréhension statique ne permet pas d'appréhender avec suffisamment de précisions le renouvellement de cette population. A côté en effet du vieillissement endogène qui génère une transformation sanitaire et sociale des conditions de vie des personnes du « quatrième âge immigré » (atteintes à la mobilité, perte d'autonomie, hospitalisation sur place), on constate aussi un constant apport exogène de personnes âgées. D'une part le foyer apparaît comme une solution pratique pour des familles étrangères ou d'origine étrangère qui ne trouvent pas ou ne se risquent même pas à chercher une place pour un vieil « immigré » dans une maison de retraite. D'autre part cette solution convient parfaitement aux contraintes des gestionnaires de foyer et aux routines des travailleurs sociaux.

A ces personnes âgées nouvellement entrantes s'ajoutent des personnes seules ou séparées, précarisés et qui sont orientés vers les foyers à la sortie de structures d'hébergement temporaire. Sans emploi, déstabilisés par cette orientation résidentielle à laquelle ils ne sont pas préparés, ces nouveaux résidents vivent mal l'arrivée en foyer et nombreux sont ceux qui peuvent s'apparenter à des personnes âgées en termes d'état de santé et d'autonomie. Les difficultés professionnelles ou sanitaires se doublent souvent de problème familiaux et dans la majeure partie des cas, l'entrée en foyer correspond à une rupture protéiforme dans leur trajectoire personnelle. Le foyer devient vite le seul espace résidentiel envisageable à plus ou moins longue échéance, mais cette installation durable et contrainte dans ce type de logement est ressentie comme un stigmate et identifiée comme la cause d'une discrimination plurielle dans la vie quotidienne.

En contrepoint des résidents « installés », ou « intégrés », est donc apparue ces dernières années une population composite de « cloîtrés » qui vient s'ajouter aux « immobiles ». Pour ceux-ci l'horizon s'est rétréci à la taille de la chambre, dernier espace de protection relative.

Depuis que le phénomène du vieillissement des isolés en foyers s'est fait jour aux yeux des pouvoirs publics, ces derniers ont d'abord tardé à en prendre la mesure puis ont fait preuve d'une grande indécision. Des rapports publics sur cette question rendent des avis contradictoires⁵ mais qui concluent communément sur les difficultés des gestionnaires à faire face aux questions du vieillissement et plus largement de la redéfinition des fonctions et des missions des foyers de travailleurs, sur l'inintérêt ancien et constant voire l'hostilité des collectivités locales pour ces populations et enfin sur la traditionnelle faible intervention des services sociaux dans la prise en charge des résidents des foyers.

Car la méconnaissance des situations réelles est induite par l'essentialisation des individus systématiquement rapportés à un groupe préconstruit du « vieil immigré ». Les instituts nationaux (Insee, Cnav) n'ont intégré les foyers de travailleurs dans leurs enquêtes

⁵ Voir à ce sujet les rapports de l'IGAS en 2002, de la Cour des comptes en 2004, du Haut Conseil à l'Intégration en 2005.

que depuis le début des années 1990, découvrant le « problème » avec l'ingénuité habituelle des pouvoirs publics en France lorsqu'il s'agit d'étrangers (Sayad 1999), alors que les premiers travaux montrant l'enracinement et le vieillissement des résidents en foyers datent des années 1970. On peut d'ailleurs se demander si les objectifs de l'exploitation de ces recensements ne visent pas au-delà de la connaissance des populations au contrôle ceux qui restent adeptes de la résidence alternée. Les vérifications de la présence concrète des résidents dans les foyers remettent en cause objectivement le droit au séjour à la liberté d'aller et venir de ces « vieux », pour qui le versement des pensions et retraites est soumis à une présence effective sur le territoire. La présence dans toutes les enquêtes de l'obsessionnelle question sur « le retour » au pays de ces migrants « perpétuels », pourtant présents depuis plusieurs décennies sur le territoire, témoigne bien de l'état d'esprit des experts de la question.

Les spécificités de la « vieillesse immigrée » en foyer pourraient finalement s'avérer être une aubaine. Il est plus facile de laisser le « stock » s'épuiser progressivement, à distance et hors champ. Pourquoi pas dans des EPAD spécialisées comme est en train d'en construire la Sonacotra à la demande des pouvoirs publics (contrat d'objectif 2004-2006) ?

Aliaga Christelle, Neiss Martine (1999), « Les relations sociales des personnes âgées résidant en institution », *Etudes et Résultats*, Drees, n°35, p. 7

Bernardot Marc (2005), « Déplacer et loger les indésirables. Sociologie du logement contraint », disponible sur http://terra.rezo.net/article.php3?id_article=337

Bernardot Marc, (1999 a), « Chronique d'une institution : La Sonacotra, 1956-1976 », *Sociétés contemporaines*, 33-34, 39-58.

Bernardot Marc, (1999 b), « Le vieillissement des migrants dans les foyers », *Hommes et migrations*, 1219, 99-102.

Bernardot Marc, (2001) « Le vieux, le fou et l'Autre : qui habite encore dans les foyers ? », in *Revue européenne des Migrations Européennes*, 17-1, 151-164.

Bernardot Marc, (2007), « Voyage dans la chambre noire. Les foyers de travailleurs migrants à Paris », Communication au Centre d'études africaines, à paraître in *Hommes et migrations*.

Bernardot Marc, (s.d.), (1996), « Attitudes économiques et rapports à la dématérialisation monétaire des résidents de la Sonacotra », Sonacotra, dact. , 85 p. et ann.

Condro Salvatore Ascaride Gilles, (2001), *La ville précaire. Les « isolés » du centre-ville de Marseille*, Paris, L'Harmattan.

Eenschooten Martine (2001), « Les personnes âgées en institution en 1998 : catégories sociales et revenus », *Etudes et Résultats*, 108.

Guillemard Anne-Marie (1972), *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton.

Hmed Choukri (2005), « L'institution en déréliction. De certains aspects du vieillissement en foyers pour travailleurs », *Cahiers du GRIP*, 1, 1-11

ICARES, (1999) « Mise en œuvre de services de maintien à domicile pour les résidents âgés des foyers Sonacotra. Création d'un dispositif adaptés, Sonacotra, 75 p.

Madec Annie, Murard Numa, (1999) « Les différents contours de l'ordinaire », Sonacotra, Paris VII.

Noiriel Gérard (1992), « (s.d.), « Le vieillissement des immigrés en région parisienne », Paris, FAS.

Pitti Laure, (2004) « Les "Nord-Africains" à Renault : un cas d'école de gestion coloniale de la main d'œuvre en métropole », *Bulletin de l'IHTP*, 83, 128-143.

Sayad Abdelmalek (1986), « La vacance comme pathologie de la contradiction d'immigré, le cas de la retraite ou de la pré-retraite », *Gérontologie*, 60, 37-55.

Sayad, Abdelmalek, (1993), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles, De Boeck.

Sayad, Abdelmalek, (1999), *La double absence. Des illusions de l'immigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil

Thave Suzanne (1996), « Les immigrés vivant hors du cadre familial », *Données sociales*, Insee, Paris, 328-333.

Thomas Hélène (2004), « La personne âgée peut-elle fragiliser le réseau qui la soutient ? », in *Gérontologie et société*, 109, 165-182.

Thomas Hélène (2005), « Le « métier » de vieillard. Institutionnalisation de la dépendance et processus de désindividualisation dans la grande vieillesse », in *Politix*, 4, 33-55.

Marc BERNARDOT, Maître de conférences en sociologie, université de Lille 1, CNRS-Clersé, UMR 8019